

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS

Niveau 4

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences du métier :

- Préparer la réalisation des chantiers de travaux sylvicoles
- Organiser la logistique du chantier
- Réaliser, seul ou en équipe, la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage...) et assurer le suivi des chantiers jusqu'à la réception par le client
- Assurer la maintenance et l'entretien des matériels utilisés ou des machines conduites et veiller au respect des règles de sécurité et d'environnement inhérentes aux tâches
- Assurer des prestations techniques (conception et réalisation de projets d'aménagements, de documents de gestion durable...), des prestations commerciales pour répondre aux demandes de clients ou des usagers et des activités de démarchage pour développer l'activité de l'entreprise (publique ou privée)

PROGRAMME

UNITÉS CAPITALISABLES :

Gestion de l'entreprise :

- Gestion technico-économique et financière de l'entreprise
- Développement commercial de l'entreprise

Organisation du travail et management :

- Planification du travail
- Organisation d'un chantier ou d'une période de travail
- Encadrement de salariés, d'apprentis, de stagiaires, de pairs
- Gestion des emplois et des compétences

Travaux forestiers :

- Réalisation de travaux de renouvellement, d'entretien et d'amélioration des peuplements
- Réalisation des opérations de bûcheronnage manuel et mécanisé
- Réalisation des opérations de vidange des bois (débusquage, débardage...)
- Maintenance et entretien du matériel

Communication :

Gestion des relations clients / fournisseurs / usagers

Deux Unités Capitalisables Optionnelles :

- Débardage par traction animale : hippologie, connaissances techniques sur l'organisation et la gestion de chantier en débardage à cheval, manipulation de chevaux et initiation au manège de chevaux en débardage
- Sylviculture mécanisée : l'objectif est de connaître les nouveaux modes de pratiques développés en sylviculture sur l'axe de la mécanisation avec l'utilisation d'engins tels que la mini-pelle, les mini-chargeurs ou les outils autoportés sur un tracteur forestier



CONTACT

 **Lycée Professionnel de Bavay**
bavay@cneap.fr

 5 rue de la Chaussée
BP 44017
59570 BAVAY

 03 27 63 11 11

 www.lyceedebavay.fr



DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- Agent/e forestier/ère
- Bûcheron/ne
- Chef d'équipe
- Conducteur/trice d'engin forestier
- Entrepreneur/euse de travaux forestiers
- Opérateur/trice de sylviculture-reboisement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour vous aider, une pédagogie active est mise en œuvre. Elle se base sur votre vécu en entreprise, vous missionne pour observer, découvrir, essayer, pratiquer sur le terrain. Ainsi, elle vous permet de développer pas à pas vos savoirs, savoir faire et savoir être.

- Mise en situation réelle sur chantier
- Atelier entièrement équipé sur site
- Important parc matériel multi marques
- Centre de formation situé au pied de la forêt de Mormal, plus grand massif forestier du Nord et du Pas de Calais

MODALITÉS

PUBLIC

- Avoir entre 16 et 29 ans

PRÉREQUIS

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Le responsable de chantiers forestiers s'appuie sur un niveau 3 ou 4 (CAP ou BAC)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans au minimum dans la première année de formation
- Avoir validé des notions en aménagement de l'espace

Accès : début de la formation en septembre sous réserve du dossier d'inscription remis, complété et d'un contrat d'apprentissage signé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu en 7 capacités évaluées par des entretiens d'explicitation à partir de situations professionnelles.

Les Unités Capitalisables sont indépendantes les unes des autres et peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre. Le titre est validé dès lors que les 7 UC qui le constituent sont obtenues

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12 apprenants

DATES, DURÉE

2 ans

TARIF

Pour 12 mois : **8000 €** / Formation prise en charge par les OPCO et le les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont desservis par les transports en commun (gare, métro, bus) et sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.